

Vote : après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés (29 POUR) :

d'approuver la grille tarifaire de l'accueil de loisirs pour l'année 2026-2027.

Fait et délibéré à Valdoie
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme



Le Maire

Michel ZUMKELLER

